



pour des villes  
à échelle humaine.

# Plan d'urbanisme et de mobilité : Un levier pour une métropole à échelle humaine

Consultation de l'OCPM sur le PUM

27 septembre 2024

Présentation par  
Julien Voyer, Coordinateur - Aménagement  
et environnement urbain pour toutes et tous



centre  
d'écologie  
urbaine

# Le Centre d'écologie urbaine

Organisme à but non lucratif créé en 1996 par des citoyen·nes engagé·es à transformer leur communauté de manière durable, le Centre d'écologie urbaine propose des pratiques et des politiques pour créer des villes écologiques, démocratiques et en santé.

Le Centre d'écologie urbaine collabore avec les communautés et les municipalités de partout au Québec, et prend part à des partenariats nationaux et internationaux.





1. La rue d'aujourd'hui n'est pas celle de demain

2. L'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité

3. L'être humain se conjugue au pluriel

4. Le PUM est un contrat social

## 1. La rue d'aujourd'hui n'est pas celle de demain

### Nous saluons

- l'objectif de 30% d'espaces de rue dédiés pour le transport collectif, actif et infrastructure vertes ;
- la cible de 69 % des déplacements se fassent en transport collectif ou actif (cible 1.1.) ;
- la vision innovante d'un réseau piéton qui se décline en zones, rues, intersections à priorité piétonne et espaces de vie collective.



## 1. La rue d'aujourd'hui n'est pas celle de demain Un changement de paradigme

### Recommandations

hausse sa cible de  
repartage de la rue  
suivant un principe  
d'équité dans le partage  
de la rue

se dote de cibles  
distinctes de

- 1) rues conviviales
- 2) rues piétonnes et  
partagées

revoit à la hausse sa  
cible de Zones à priorité  
piétonne

## 1. La rue d'aujourd'hui n'est pas celle de demain Maximiser les bénéfices collectifs

### Recommandations

se dote d'objectifs chiffrés en matière de création d'espaces collectifs (orientation 5.4.) sur rue

priorise leur création dans des secteurs desservant des populations vulnérables en particulier autour des écoles et établissements de santé

considère les établissements de santé comme des lieux à prioriser pour les rues à priorité piétonne (1.1), la création d'un réseau cyclable inclusif (1.2.)

## 2. L'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité

Nous saluons

- l'engagement à 459 hectares de milieux humides protégés
- l'utilisation de l'indicateur du 15 minutes de marche comme cibles d'accessibilité de différentes ressources du quotidien
- le retrait des minimum de stationnement, l'ajout de maximum ((DC 10.1), ainsi que l'ajout de minimum de stationnement vélo (DC 1.1.)



## 2. L'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité

Triples crises, même territoire

### Recommandations

se dote d'un objectif de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050

se dote d'un objectif de déminéralisation dans ses espaces publics (initiatives prévues sans cibles à l'objectif 2.3.)

demande aux arrondissements d'encadrer le minimum d'espaces verts et perméables, pour les projets de moins de 20 unités de stationnement



## 2. L'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité

Espace public et espace privé

### Recommandations (en appui à celles de Vivre en Ville)

augmente ses cibles  
d'intensification  
intermédiaires autour des  
institutions d'enseignement  
et de santé

augmente les cibles  
d'intensification  
intermédiaire ou élevé  
autour des pôles de mobilité  
collective structurant

permette dans la catégorie  
d'intensification douce des  
types de bâtis de trois étages  
avec trois logements

## 2. L'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité

Espace public et espace privé

### Recommandations

ajuste son indicateur d'accessibilité de 15 minutes de marche dans l'ensemble de ses cibles en baissant sous 900 m la distance à parcourir, pour s'assurer d'une ville plus inclusive

se dote d'une cible plus ambitieuse pour l'accès aux parcs : l'Organisation mondiale de la santé (OMS), demande l'accès d'un parc ou à espace vert à 300 m au maximum

se dote de cibles de préservation de la luminosité dans ses parcs, à l'instar de l'ancien PU

### 3. L'être humain se conjugue au pluriel

Nous saluons :

- l'intégration Ville de l'approche différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)
- le déploiement des Quartiers inclusifs et résilients (QIR) avec lequel la Ville expérimente des approches inclusives intégrées



### 3. L'être humain se conjugue au pluriel

#### Recommandations

établit des standards montréalais permettant de soutenir l'application de l'ADS+ dans le design urbain et l'aménagement du territoire

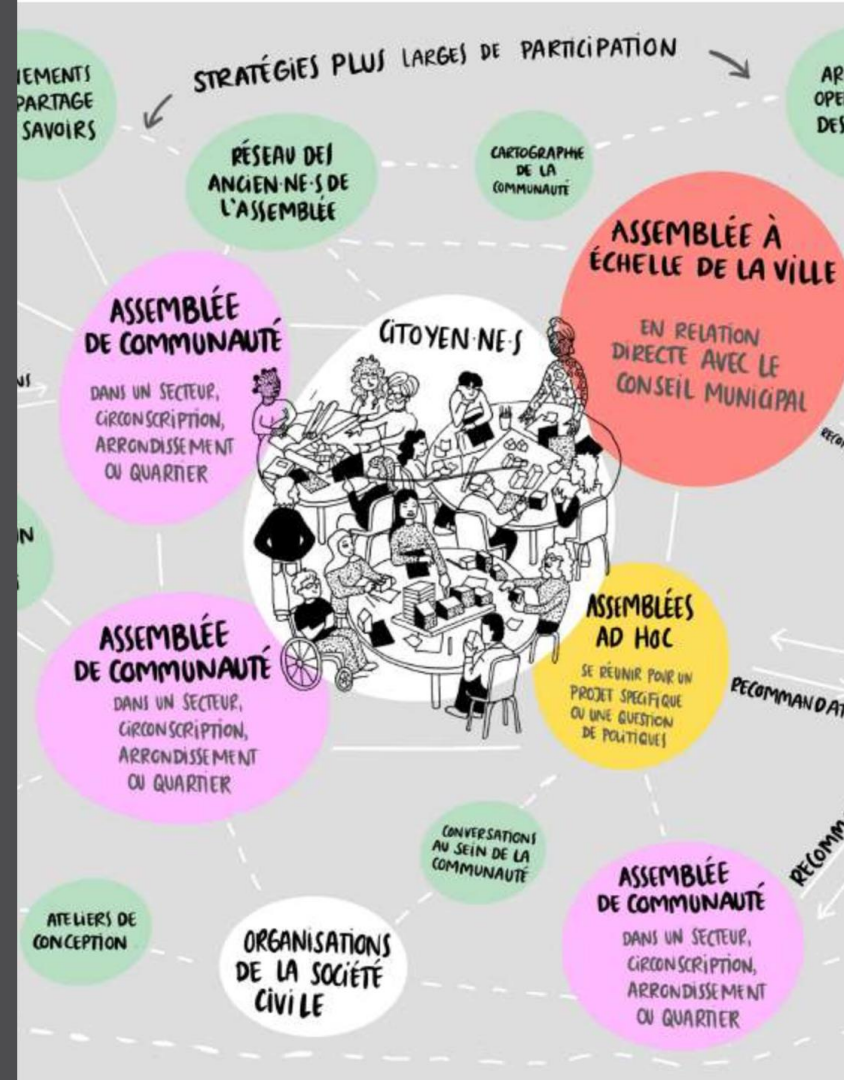
se dote de cibles d'usages et d'inclusion de ses rues et espaces collectifs, inspiré de portrait de l'espace public mené par d'autres villes canadiennes

continue le déploiement des QIR également dans des secteurs excentrés, moins densément peuplés qui sont généralement mal desservis au plan des services et infrastructures

## 4. Le PUM est un contrat social

Nous saluons :

- les mécanismes de suivi prévus aux cinq ans, ainsi que la reddition de comptes prévues
- la mention de dispositifs de concertation et de participation dans la mise en oeuvre



## 4. Le PUM est un contrat social

Forger un consensus pour une ville verte, juste et résiliente

### Recommandations

Bonifier les mécanismes de vulgarisation, de participation, et de récolte de données (ex. enjeux d'adhésion lors de repartage de rue)

Prévoir des mécanismes de cogouvernance des espaces collectifs avec la société civile

Explorer des méthodes participatives non traditionnelles pour engager la population et la société civile dans l'évaluation du PUM (ex. assemblées citoyennes)

Vers 2050 :  
L'importance du dialogue

Le défi de la transition  
socioécologique au cœur du PUM  
est **aussi un défi démocratique**



Besoin de démocratiser le sujet

Renforcer le sentiment d'efficacité collective

Prévenir la polarisation des opinions

Prévenir la polarisation des opinions

Inégalités historiques sont souvent prolongées